

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES PROJETS DES COMMUNES DU CANTON DE QUIMPER-1

Ce mardi 9 juin, Maël DE CALAN, Président du Département, a rencontré les maires du canton de Quimper-1 à Guengat pour leur présenter les projets qui seront soutenus au travers du Pacte Finistère 2030 en 2026. Cette réunion s'est déroulée en présence de Gilles MOUNIER, Vice-président chargé des territoires, et de l'ensemble des maires du canton. À l'issue de la réunion, 6 anciens maires du territoire se sont vu remettre la médaille d'honneur du Département.

PACTE FINISTÈRE 2030 : LE DÉPARTEMENT, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES

Voté en octobre 2021, le Pacte Finistère 2030 est le dispositif de soutien du Département aux territoires. Le Département appuie les projets des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en leur apportant plus de moyens, plus de simplicité, plus d'équité et plus de transparence entre les territoires.

Doté d'une enveloppe globale de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental, il contribue directement au financement de milliers de projets dans l'ensemble des communes du Finistère, jugés utiles par les élus locaux.

Durant sa rencontre avec les édiles, Maël DE CALAN a insisté sur le fait que « *depuis 2021, les relations entre le Département et les communes sont des relations directes et de confiance. Afin de solliciter le soutien du Département, elles n'ont plus qu'un seul formulaire limité à une seule page à remplir. Nous travaillons en direct avec les communes, au plus près de leurs besoins.* »

10 PROJETS SOUTENUS DANS LE CANTON DE QUIMPER-1

Le Président indique que « *dans le canton de Quimper-1, 10 projets seront soutenus par le Département en 2026 au travers du volet 1, pour un montant total de 200 000 euros.* »

Malgré le contexte budgétaire difficile pour les collectivités, le Département a décidé de maintenir le montant des enveloppes prévues pour chaque canton afin de continuer à aider les communes à mener à bien leurs projets.

À partir de 2027, l'enveloppe globale sera réévaluée avec une hausse de 1,4 million d'euros, portant à 8,5 millions d'euros le budget alloué aux projets des communes finistériennes dans le cadre du volet 1.

6 ANCIENS MAIRES REÇOIVENT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU DÉPARTEMENT

Dans un contexte où exercer un mandat local est de plus en plus éprouvant, le Département a tenu à saluer l'engagement des anciens maires (mandat 2020-2026) du territoire de Quimper Bretagne Occidentale, en leur remettant la médaille d'honneur du Département.

Jean-René CORNIC, ancien maire de Langolen, Erwan CROUAN, ancien maire de Quéménéven Alain DECOURCHELLE, ancien maire de Pluguffan, Hervé HERRY, ancien maire d'Ergué-Gabéric, Antoine GABRIELE, ancien maire de Locronan et Dominique LE ROUX, ancien maire de Plomelin, ont ainsi été mis à l'honneur.

« Les élus de proximité, et à plus forte raison les maires, sont des piliers de la République et de la démocratie. Ils sont en première ligne des problématiques auxquelles sont confrontés nos concitoyens et nos territoires. Leur engagement mérite d'être salué et reconnu », précise Maël DE CALAN, Président du Département.